



Union
syndicale
Solidaires

REVUE DE PRESSE

5ème CONGRES NATIONAL



Le Congrès de Solidaires ou comment se faire une place au soleil (AVANT-PAPIER)

Par **Thierry MASURE**

Social-syndicats-congrès-Solidaires PREV

05-06-2011 07:28:07 - Pays : FRA – FRFR - FRS0364 0637 /AFP-WJ86

PARIS, 5 juin 2011 (AFP) - L'union syndicale **Solidaires**, qui réunit notamment les syndicats SUD, tient à partir de mardi son 5e congrès, qui s'annonce plutôt paisible et se concentrera sur son développement, dans un paysage où il tient une place encore modeste.

Trois cents délégués débattront pendant trois jours à Villefranche-sur-Saône (Rhône) de l'avenir de l'organisation, qui "va passer la barre des 100.000 adhérents" à l'occasion de ce congrès triennal, selon Annick Coupé, l'une des deux porte-parole, et tirera le bilan des dernières années, marqué par une notoriété en expansion.

Porteur d'"un syndicalisme de lutte", le plus contestataire des syndicats bénéficie d'"une visibilité médiatique assez forte", selon l'universitaire Jean-Michel Denis, qui les suit depuis plusieurs années et se dit "assez bluffé par leur capacité à mobiliser dans les manifestations ces dernières années".

On a vu ses militants nombreux dans les cortèges lors du conflit sur les retraites de l'automne 2010, même s'ils ne jouent pas dans la cour des grands (CGT et CFDT).

"Depuis trois ans, on a réussi à bien marquer l'identité de **Solidaires**", affirme Annick Coupé.

Solidaires a recueilli près de 4% des voix aux élections prud'homales de 2008. Mais il dispose de positions fortes dans le secteur public (SNCF, La Poste, la santé...).

Né en 1998 du regroupement de syndicats autonomes (de fonctionnaires notamment) et de syndicats SUD rejoints par de nombreux dissidents de la CFDT, **Solidaires** a su s'intégrer dans le paysage, grâce notamment à sa participation pleine et entière à l'intersyndicale, qui toutefois végète depuis l'échec du mouvement sur les retraites.

Sa présence dans cette structure unitaire ne fait pas débat dans ses rangs. **Solidaires** y a plaidé sans succès pour un durcissement du mouvement face à l'intransigeance gouvernementale tout en reconnaissant que le mot d'ordre de grèves reconductibles ne prenait pas.

Solidaires a su aussi établir des liens privilégiés avec la FSU, avec des colloques communs sur le partage des richesses, l'écologie, la précarité.

Elle a surmonté des défauts de jeunesse (manque d'homogénéité, place des structures territoriales par rapport aux syndicats professionnels), selon Jean-Michel Denis.

Mais, comme les autres centrales syndicales, elle est confrontée, explique le sociologue, au défi du "renouvellement générationnel". "Qui va prendre les rênes dans les cinq ans à venir ?", demande-t-il.

En outre, beaucoup de ses structures locales sont faibles, essentiellement tournées vers l'action sur le terrain, et donc peu en mesure d'apporter un appui à la structure interprofessionnelle, explique le sociologue.

Autre difficulté, l'implantation de **Solidaires** dans le secteur privé "est encore très, très balbutiante",

affirme M. Denis. Annick Coupé n'est pas de cet avis. "Nous avons réussi à mieux nous structurer dans l'industrie", assure-t-elle. **Solidaires** est devenu représentatif chez Renault Trucks, il est bien présent dans la sous-traitance automobile selon la dirigeante.

Quelques changements au secrétariat national interviendront lors ce congrès. Les départs les plus notables sont ceux de Pierre Khalfa, par ailleurs figure de l'association altermondialiste Attac, qui prend sa retraite, et de Jean-Michel Nathanson, le responsable de la fonction publique.

Les débats qui font l'actualité ne seront pas oubliés à Villefranche-sur-Saône. **Solidaires** discutera notamment du nucléaire: faut-il en sortir ou non, et comment ?

Dépêche notamment reprise par :



<http://www.liberation.fr/depeches/01012341940-le-congres-de-solidaires-ou-comment-se-faire-une-place-au-soleil>



http://www.lexpress.fr/actualites/1/societe/le-congres-de-solidaires-ou-comment-se-faire-une-place-au-soleil_1000096.html



<http://www.leparisien.fr/lyon-69000/ouverture-du-congres-de-solidaires-centre-sur-le-developpement-du-syndicat-07-06-2011-1484686.php>



<http://www.20minutes.fr/article/737153/congres-solidaires-comment-faire-place-soleil>



Solidaires, promoteur d'"un syndicalisme de lutte" (ENCADRE)

Social-syndicats-congrès-Solidaires PREV

05-06-2011 07:38:37

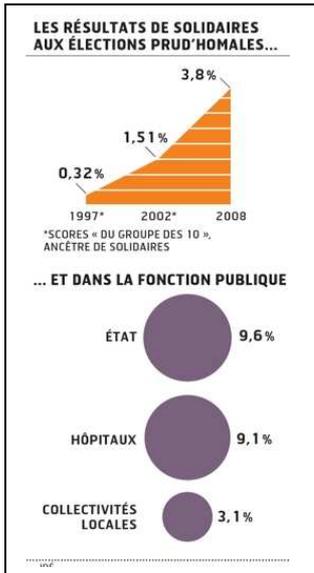
Pays : FRA – FRFR - FRS0367 0470 /AFP-WJ99 - PARIS, 5 juin 2011 (AFP)

L'union syndicale **Solidaires**, qui tient son 5e congrès de mardi à jeudi à Villefranche-sur-Saône (Rhône), regroupe une quarantaine de syndicats, initialement de tendances différentes, mais qui se sont progressivement homogénéisés et entendent porter "un syndicalisme de lutte".

A l'origine, on trouve le Groupe des Dix, créé en 1981 par des syndicats autonomes de fonctionnaires (policiers, agents des impôts, contrôleurs aériens...), qui s'étaient regroupés pour peser sur les réformes du nouveau pouvoir. En 1998, au congrès de Saint-Denis, est scellée une alliance entre le Groupe des Dix et les premiers syndicats SUD (**Solidaires**, unis, démocratiques), dont une partie des animateurs vient de l'extrême gauche. Au congrès de 2004 à Bobigny, l'alliance prend le nom de **Solidaires**. L'organisation ne se réduit donc pas aux seuls syndicats SUD. Mais "l'homogénéité est beaucoup plus forte aujourd'hui", souligne le chercheur Jean-Michel Denis. L'objectif était d'"unifier" le mouvement pour le rendre interprofessionnel. Les statuts réservent toutefois une forte place à l'autonomie de chaque syndicat, fédération et union territoriale, qui dispose d'un droit de veto sur les décisions nationales.

Solidaires, qui compte dépasser les 100.000 adhérents à l'occasion du congrès, s'est construit en plusieurs vagues, bénéficiant notamment de l'adhésion à des syndicats SUD de militants de la CFDT, notamment après le grand mouvement social de 1995. Il est principalement implanté dans la fonction publique et les entreprises issues du secteur public - France Télécom, La Poste, la SNCF... - et essaie désormais d'étendre son influence dans le secteur privé, où il est surtout présent dans l'automobile (Renault Trucks), la chimie (Michelin, Goodyear, BASF), la pharmacie (certaines sociétés du groupe Sanofi Aventis) et dans certaines enseignes comme la Fnac.

Selon une enquête réalisée au congrès de 2008 par une équipe de chercheurs, notamment Sophie Bérout et Jean-Michel Denis, 83,3% des délégués - et non des militants de base - placent en tête "un syndicalisme de lutte" dans les valeurs qui représentent le mieux **Solidaires**. Vient ensuite "la volonté de transformer en profondeur la société (54,4%)". Les cadres de l'organisation ne sont guère plus jeunes que leurs homologues d'autres syndicats (âge moyen des délégués en 2008: 47,2 ans) et la proportion de femmes n'y est pas plus importante (28,5%). Les cadres et professions intellectuelles étaient sur-représentés au dernier congrès (32%), à l'inverse des ouvriers (6,3% seulement).



07/06 Derek Perrotte - SUD veut développer ses structures nationales pour mieux conquérir le privé. L'union syndicale Solidaires ouvre aujourd'hui son cinquième congrès. Elle revendique 100.000 adhérents et veut conquérir de nouveaux secteurs dans le privé.

Les voyants se veulent au vert pour Solidaires au moment où cette union syndicale, qui comprend les syndicats SUD, ouvre, aujourd'hui, son cinquième congrès, à Villefranche-sur-Saône. Solidaires revendique 100.000 adhérents (85.000 en 2008), dont un gros tiers dans le privé, et a profité des mobilisations contre la crise et sur les retraites pour gagner en visibilité et resserrer les liens avec les autres organisations, FSU en tête. Candidate unique, Annick Coupé est assurée d'être réélue pour un quatrième mandat. Deux départs de figures phares sont toutefois prévus : Pierre Khalfa (retraite) et Jean-Michel Nathanson qui veut passer la main.

Solidaires veut passer un nouveau cap. « *On attire à présent de nouveaux publics plus jeunes, plus seulement des déçus d'autres syndicats. Il faut capitaliser et confirmer* », insiste Annick Coupé. « *La colère est là dans le monde salarial et notre syndicalisme de lutte correspond aux attentes. A nous de lui donner les moyens de se développer* », abonde Jean-Michel Nathanson. Mais l'union, qui part de trop loin pour espérer gagner sa représentativité nationale en 2013 mais ne l'exclut pas à l'horizon de 2017, se situe à un tournant délicat. Sa stagnation aux récentes élections à la SNCF et sa faible percée à EDF et GDF, malgré les nets reculs qu'y a subis la de laquelle SUD a beaucoup chassé, alimentent l'idée qu'elle commence à avoir « fait le plein » dans ses grands bastions. Dans la fonction publique, les élections du 20 octobre lui permettront d'y voir plus clair mais ses principaux relais de croissance sont désormais dans le privé.

Evolution indispensable

Dans ce contexte, Solidaires veut partir à la conquête de nouveaux secteurs, en visant ceux qui brassent beaucoup de main-d'oeuvre et où la précarité est forte : commerce, nettoyage, gardiennage, transport routier, etc. Un sacré défi pour une union très éclatée et qui manque de structures intermédiaires, professionnelles comme géographiques. « *Il faut avancer notre structuration nationale dans le privé et y développer la coordination et la mutualisation entre syndicats* », insiste Annick Coupé, qui en fait « la priorité » de ce congrès. Le mouvement est en cours, avec les créations récentes de syndicats Solidaires nationaux dans la sécurité, l'hôtellerie, les assurances, le secteur associatif et peut-être bientôt dans l'industrie. Au niveau géographique, 85 Solidaires locaux existent mais « *fonctionnent encore trop a minima* », déplore Annick Coupé. De sa capacité à les mettre en ordre de bataille dépendra en bonne partie l'avenir de Solidaires. Pour la direction, cette évolution est indispensable pour développer des actions interprofessionnelles et peser davantage, mais certains syndicats de la mouvance autonome redoutent de voir l'organisation détournée vers un système confédéral tenu par les syndicats SUD.



n° 20677 –1er Juin 2011

Solidaires a 100 000 adhérents : La validation du choix de l'unité ?

Stratégie : Le syndicat Solidaires tiendra son 5^{ème} congrès du 6 au 10 juin. Il devrait annoncer qu'il a franchi le cap symbolique des 100 000 adhérent, une étape importante pour un syndicat vieux seulement de 13 ans. Pour sa porte-parole, Annick Coupé, ce chiffre valide une stratégie originale, mélange d'ouverture et de combativité. « Nous avons fait le choix d'un syndicalisme moins centralisé que d'autres. Au congrès, chacune des 45 organisations* composant Solidaires possède une voix. En interne, nous privilégions le consensus plutôt que le rapport de forces. Mais nous sommes parmi les plus revendicatifs : pendant la bataille des retraites, il aurait fallu une grève générale... » Sa radicalité a souvent fait de SUD un bouc émissaire de choix, tant pour la droite que pour une partie du PS ; Tax2 de « syndicat irresponsable » par Nicolas Sarkozy lors d'une occupation de la gare Saint-Lazare, Solidaires se fait tacler par François Hollande en 2007 : « Le syndicalisme que l'on doit combattre, c'est celui de SUD » déclare-t-il au journal « Sud-Ouest ». Mais ces derniers temps, l'image du syndicat a sensiblement évolué, passant de la logique du « seul contre tous » à une dynamique plus unitaire. Pendant le conflit des retraites, Solidaires est entré dans l'intersyndicale pour ne jamais la quitter. Et aujourd'hui, Annick Coupé prône l'unité. « Au congrès, nous aborderons des questions cruciales telles que le financement de la dépendance ou la réforme fiscale. Sur ces questions, l'unité syndicale est déterminante. » Lors de son congrès, SUD présentera plus précisément six résolutions, centrées sur la crise économique et l'actualité politique. Seront notamment abordés : les propositions de sortie de crise financière (création d'un pôle public bancaire, interdiction des fonds spéculatifs à risque, etc.) ; les droits des étrangers (critique de l'action gouvernementale, bilan de la lutte des travailleurs sans-papiers) ; l'avenir des retraites ; la dépendance (nécessité d'un financement par la Sécurité sociale).

* SUD PTT, SUD Rail, Union SNUI-SUD Trésor Solidaires (impôts), Alter (pilotes d'Air France), SUD Protection sociale, etc.



Syndicalisme - le 8 Juin 2011

Solidaires. Sur le pied de guerre face au FN

« Le syndicalisme Solidaires est antagonique avec les thèses du FN, ancienne version du père comme version relookée de la fille », avertit Annick Coupé. Préoccupé comme la CGT par les manœuvres de l'extrême droite, Solidaires entend « redoubler d'efforts explicatifs sur la véritable nature du projet frontiste ». Dans un projet de déclaration en discussion au congrès, l'organisation rappelle : « Le syndicalisme est irrémédiablement opposé au fascisme, à l'extrême droite (...). Celles et ceux qui défendent de telles "idées" ne peuvent se revendiquer du mouvement ouvrier. »

Solidaires veut étayer son assise interprofessionnelle

8 juin 2011

Jusqu'à demain soir, 300 délégués participent au cinquième congrès de l'union syndicale créée en 1998 sous l'impulsion des syndicats SUD. Le mouvement sur les retraites les pousse à développer leurs ancrages locaux.

Villefranche-sur-Saône (Rhône), envoyé spécial. À l'occasion de son cinquième congrès, ouvert hier matin à Villefranche-sur-Saône, l'Union syndicale Solidaires, née en 1998 sous l'impulsion des fédérations SUD et sur les cendres de l'informel Groupe des dix, tente d'affermir son ancrage sur tout le territoire tout en aiguisant son approche de l'unité syndicale. Des évidences pour cette organisation qui, traditionnellement implantée dans les services publics (La Poste, France Télécom, SNCF, fonction publique hospitalière, etc.), revendique aujourd'hui plus de 100 000 adhérents (en hausse de 20 000 par rapport à 2008). Au point que, parmi les 300 délégués présents au parc des Expositions de Villefranche, plus personne ne les discute véritablement...

repenser l'action de manière transversale

Le grand mouvement contre la casse des retraites est passé par là. Alors qu'à l'automne, les cortèges de Solidaires ont bien souvent été, derrière ceux de la CGT, parmi les plus fournis, le syndicat en livre une appréciation plutôt positive, malgré le passage en force du gouvernement. Partisan de la «construction d'une grève générale reconductible», mais en même temps très attaché au cadre de l'intersyndicale nationale, qui «a fonctionné sans exclusive», Solidaires défend, dans son rapport d'activité, une «dynamique qui a redonné du crédit au syndicalisme». Aucun orateur ne dissimule que, même dans les secteurs où ses syndicats sont très implantés, la grève reconductible n'a guère été suivie. «Nous n'avons pas réussi à l'ancrer dans notre secteur professionnel, alors que nous avons un appel très large, avec même FO et la CFDT, sur la base du retrait du projet», reconnaît, par exemple, Laurent Galtier (SNUI-SUD Trésor). Sur le fond, l'organisation syndicale dresse un bilan assez nuancé. «L'échec renvoie aux difficultés de faire grève, à l'attitude de l'intersyndicale et à son refus du mot d'ordre de retrait, pointe Annick Coupé, dans sa présentation du rapport d'activités devant le congrès. Mais cet échec renvoie aussi à l'illusion que le blocage de l'économie allait s'effectuer progressivement par les raffineries et le rail, sans qu'il y ait besoin que les autres salariés s'en mêlent. Le mouvement doit nous inciter à repenser l'action de manière transversale et interprofessionnelle, dans l'articulation salariés-usagers-citoyens.»

C'est dans cet esprit que les syndicalistes de Solidaires, instruits aussi par la votation citoyenne contre le changement de statut de La Poste, poussent au renforcement de leurs structures locales interprofessionnelles. «C'est un vrai défi pour nous, relève Patrick Dupuits (Solidaires Seine-Saint-Denis). Il faut que les fédérations syndicales nous donnent du temps et des moyens.» Alain Cambi (SUD rail) insiste : «La posture du spectateur dépité n'est pas la solution, c'est pour ça que nous ne devons pas rester sur un mode incantatoire !» Mais les choses ne sont pas si simples : alors que trois des neuf membres (dont Pierre Khalfa et Jean-Michel Nathanson) du secrétariat national s'appêtent à le quitter, les candidats émanant des grosses fédérations ne se bousculent pas au portillon pour les remplacer à la tête de Solidaires.

Thomas Lemahieu

Syndicalisme : Solidaires revendique plus de 100.000 adhérents

07 juin 2011

Le cinquième congrès de l'Union syndicale Solidaires, dernière née (1998) du mouvement syndical et défenseur d'un syndicalisme de "*transformation sociale*", qui la place en concurrence frontale avec la CGT, s'est ouvert mardi 7 juin à Villefranche-sur-Saône (Rhône). Avec "*plus de 100.000 syndiqué-es*", soit 15.000 de plus qu'en 2008, cette organisation revendique désormais une place "*incontournable*" dans le paysage syndical français, et son congrès, qui dure trois jours, devrait être celui d'une certaine maturité.

Implantée au départ dans les entreprises publiques (La Poste, France Telecom, la SNCF etc.) et dans la fonction publique où les Sud pèsent 9,6% dans la fonction publique de l'Etat, 9% dans l'hospitalière et 3% dans la territoriale, l'Union syndicale Solidaires, forte d'une quarantaine de syndicats dont les Sud, a commencé à lorgner du côté du privé. Pour Annick Coupé, l'une de ses deux porte-parole, la moitié des syndiqués ne relèveraient plus directement du public - cette estimation semble toutefois pécher par excès - et la question de la structuration de syndicats Sud au niveau national dans les transports, le commerce, la prévention et la sécurité se pose.

Par ailleurs, un tiers de l'équipe du secrétariat national devra être renouvelée. Les départs, en 2011 ou 2012, de Pierre Khalfa, de Jean-Michel Nathanson et de Thierry Lescant devraient être l'occasion d'une arrivée de quadragénaires et d'une plus grande mixité, un domaine dans lequel Solidaires est tout sauf en pointe.

L'Union syndicale envisage aussi de s'outiller davantage pour mieux travailler sur certains grands dossiers : les retraites en 2010, l'articulation de la question écologique et de la question sociale, la dépendance et son financement, les risques psycho-sociaux et l'organisation du travail, l'immigration... Solidaires se réclame d'un syndicalisme "*assez radical mais capable, précise Mme Coupé, d'argumenter de manière sérieuse*". Elle pourrait se décider, pour gagner en efficacité dans le privé, à salarier des militants venus de ce secteur.

Le secrétariat national de l'Union syndicale tire un bilan plutôt positif de l'année 2010 en terme d'unité d'action. "*La dynamique unitaire a redonné du crédit au syndicalisme*", a fait observer Mme Coupé qui ne s'attendait pas à des débats vifs sur le sujet. En revanche, la question de la proximité idéologique entre Solidaires et la CGT combinée à leur concurrence fréquente sur le terrain constitue un vrai sujet.

A plusieurs reprises, notamment sur les services publics, des démarches de coopération engagées au sommet des deux organisations n'ont pu trouver une déclinaison locale en raison des "*positionnements très éclatés*" de la CGT, analyse Mme Coupé qui juge cette organisation "*pas du tout homogène*". C'est d'ailleurs plutôt avec la FSU que Solidaires cultive des partenariats : à la mi-juin, les deux organisations organisent ensemble une rencontre sur la pauvreté, les précarités et les inégalités.

Solidaires : « Un syndicalisme de terrain »

jeudi 9 juin 2011, par Jeanne Portal

Alors que Solidaires clôture son cinquième congrès, une étude analyse le profil de ses militants. Spécialiste du syndicalisme, Sophie Bérout détaille les spécificités de cette organisation en pleine évolution.

Des universitaires ont publié les résultats d'une vaste enquête (1) sur les militants de Solidaires (union syndicale interprofessionnelle regroupant notamment les syndicats SUD), qui a tenu son cinquième congrès à Villefranche-sur-Saône du 7 au 9 juin. Première du genre à s'intéresser à la sociologie des militants, l'étude interroge ceux-ci sur leurs valeurs et leurs orientations, alors que cette organisation née en 1998, ancrée dans un syndicalisme de lutte, est en pleine évolution. Plusieurs vagues ont ainsi renforcé les troupes de Solidaires, et la dernière « *ne semble être liée qu'en partie à la crise qui [a secoué] la CFDT suite au mouvement contre la réforme des retraites en 2003* », souligne l'enquête, sur laquelle a travaillé Sophie Bérout.

Politis : Quels sont les spécificités et les principes de Solidaires par rapport aux autres forces syndicales ?

Sophie Bérout : Solidaires se différencie par son histoire. À l'origine, il y a des équipes sorties de la CFDT, qui ont constitué des syndicats SUD, mais on y trouve aussi des syndicats qui étaient autonomes depuis 1948 (ils avaient alors refusé la coupure entre la CGT et FO). Ces derniers avaient fondé le G10, qui s'est transformé avec l'arrivée des SUD pour donner naissance à l'Union syndicale Solidaires. Une autre particularité tient à la revendication d'un syndicalisme tourné vers la lutte contre les politiques néolibérales et affirmant la nécessité de travailler sur un projet de transformation sociale. Il existe également des spécificités dans son fonctionnement, notamment pour garantir des règles de démocratie interne. Les militants ont tout de suite mis en place une réflexion pour le respect de la pluralité interne et pour les minorités. Le droit de veto, la recherche de consensus, la rotation des mandats et la transmission systématique d'informations constituent les grands principes de Solidaires.

Solidaires se présente comme un syndicat défendant les droits des chômeurs et des précaires. Comment sont-ils représentés ?

Solidaires a des difficultés à avoir parmi ses équipes militantes des salariés connaissant des formes de précarité. Notre enquête révèle que l'immense majorité des délégués occupe un emploi stable. 83 % d'entre eux sont à plein-temps, tandis que la part des chômeurs est quasi nulle. Sur ce point, Solidaires présente peu de différences avec les autres organisations syndicales, mais toutes ne font pas de la lutte contre la précarité leur objectif central. La CGT, par exemple, porte aussi cette revendication, et le constat est quasi similaire lorsque l'on étudie la composition des congrès syndicaux ; cependant, la confédération a mis en place depuis le début des années 1980 des « comités de privés d'emploi ». De façon générale, le syndicalisme a toujours eu du mal à syndiquer ceux qui sont en grande difficulté dans leur emploi et à rendre accessibles les postes à responsabilités. Pendant longtemps, la figure sociale dominante parmi les militants syndicaux était celle d'un homme blanc en emploi stable. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de femmes, de jeunes, de précaires dans les équipes de terrain... Cela signifie qu'on en retrouve en proportion bien moindre parmi ceux qui sont investis aux différents niveaux des organisations. Je crois qu'une réflexion doit être menée pour essayer de s'implanter dans des secteurs d'activité marqués par une forte précarité. Il est également nécessaire d'adapter l'organisation et ses modes de fonctionnement aux contraintes liées aux bas salaires, au temps partiel, au manque de temps et de moyens pour aller à des réunions.

Il y a une surreprésentation des cadres et professions intellectuelles. Comment expliquer leur présence ?

Il est vrai que la surreprésentation des cadres et professions intellectuelles supérieures parmi les délégués de Solidaires interroge par son ampleur puisque leur poids relatif est deux fois plus élevé que dans la population active. Au-delà des délégués, la présence de militants très diplômés au sein de l'organisation peut s'expliquer — par-delà les secteurs d'implantation du syndicat — par le phénomène de déclassement. Les salariés qui ont un niveau scolaire élevé et qui se retrouvent dans des professions intermédiaires, notamment dans les entreprises publiques et dans la fonction publique, connaissent aujourd'hui une forme de déclassement, c'est-à-dire un décrochage entre leur niveau d'études et le poste occupé. Ils ressentent une stagnation dans leur carrière. Il y a donc un mécontentement et une base potentielle pour l'engagement syndical.

On constate que les jeunes se détournent de l'action syndicale, qu'en est-il pour Solidaires ?

La question du renouvellement générationnel traverse aujourd'hui l'ensemble des forces syndicales. Solidaires n'est pas épargné par ce phénomène. Différentes explications sont avancées pour comprendre l'engagement plus rare des « jeunes » dans le syndicalisme : une entrée dans la vie active plus tardive, un relatif fatalisme, un sentiment de désillusion, des difficultés à se projeter dans l'avenir, etc. Cela dit, lors de notre enquête de terrain, nous avons privilégié les entretiens avec de jeunes syndiqués. Ce qui nous a semblé intéressant, c'est que ces jeunes reprennent à leur compte les valeurs de Solidaires tout en ayant un autre parcours que leurs aînés. Ils n'ont pas forcément d'engagement politique ni de « multi-engagements », mais c'est par leurs expériences professionnelles qu'ils en viennent à s'approprier les représentations qui ont fondé Solidaires et qui donnent sens à un syndicalisme de lutte. Leur expérience vient par la dureté des relations sociales dans le monde professionnel, et c'est ensuite dans l'engagement syndical qu'ils sont amenés à se politiser, amenant d'autres dimensions à l'engagement. Les jeunes retrouvent avec Solidaires un syndicalisme de terrain, avec des militants disponibles, présents sur le lieu de travail et peut-être moins pris par des réunions institutionnelles, ce qui leur donne l'impression que ce syndicalisme-là est proche d'eux.

Avec la dynamique de renforcement, Solidaires ne risque-t-elle pas de ressembler aux grandes confédérations et de délaisser ses principes ?

Au sein de Solidaires, le fait de ne pas reproduire le mode de fonctionnement d'une confédération est un principe largement partagé et qui fait partie du socle commun rassemblant des équipes aux histoires différentes. Ce qui apparaît, cependant, c'est que l'organisation connaît des questions liées à sa croissance, notamment sur la rationalisation de sa structuration : faut-il se doter plus systématiquement de fédérations professionnelles ? Renforcer le fonctionnement des entités territoriales ? Créer des postes de permanents pour aider au développement syndical dans des secteurs marqués par la précarité ? Ce sont effectivement des questions liées au succès de l'organisation et qui posent des enjeux en termes de respect des principes de fonctionnement tels qu'ils ont été fixés dès le départ.

« L'Union syndicale Solidaires : une organisation au miroir de ses militants, profils, pratiques, valeurs », rapport d'enquête publié en février 2011. L'étude a été menée par Sophie Bérout (université Lyon-II — Triangle), Jean-Michel Denis (université de Marne-la-Vallée — CEE), Guillaume Desage (IDHE — ENS Cachan) et Martin Thibault (université Paris-Descartes — Cnam).

Un congrès pour de nouveaux enjeux

jeudi 9 juin 2011, par Jeanne Portal

S'affirmant comme un syndicat de contre-pouvoir, Solidaires a mis en avant trois grandes orientations : la protection sociale, le pouvoir d'achat et la lutte contre la pénibilité au travail.

Très présente lors des manifestations contre la réforme des retraites fin 2010, l'union syndicale Solidaires a montré qu'elle pouvait peser dans le paysage syndical. La jeune organisation, qui a tenu son 5e congrès les 7, 8 et 9 juin à Villefranche-sur-Saône, a vu ses rangs de militants grossir. Regroupant 45 organisations, dont les SUD, elle avoisine désormais les 100 000 adhérents. Se démarquant des grandes confédérations qui refusent de construire l'affrontement social, Solidaires a affirmé lors du congrès son statut de syndicat de contre-pouvoir. Trois grandes orientations ont notamment été abordées.

Celle de la protection sociale « *est un enjeu immédiat que nous avons pointé et que nous tentons de construire* », affirme Éric Beynel, porte-parole de l'union syndicale. Les deux autres orientations sont la lutte pour l'augmentation du pouvoir d'achat et contre gel des salaires, et la lutte contre la pénibilité au travail. « *Nous avons pas mal avancé sur le constat et les effets de ces questions. Désormais, il est important de construire des ripostes* », commente Éric Beynel. « *Ces orientations sont également liées à la présidentielle, avec les questions des sans-papiers, de l'immigration, de l'égalité des droits...* ». En constante progression, Solidaires doit également envisager son renouvellement et le développement de sa formation syndicale, de ses moyens financiers et matériels. L'organisation a aussi planché sur les moyens de mobiliser plus largement les « exclus de la société » : son syndicalisme de « lutte » peine encore à rassembler les jeunes, les femmes, les immigrés et les précaires, même si, selon Éric Beynel, « *Solidaires se féminise, et on compte également de plus en plus de jeunes parmi nos militants* ». Après le départ des deux porte-parole Pierre Khalfa et Jean-Michel Nathanson, Éric Beynel, 45 ans, devient le plus jeune responsable national de l'organisation.

Syndicalisme

« La forte colère sociale n'a pas encore trouvé son débouché »

Par Ivan du Roy (8 juin 2011)

L'Union syndicale solidaires, c'est cette petite confédération née de l'union entre plusieurs syndicats autonomes et les « Sud » (Solidaires, unitaires, démocratiques). L'organisation syndicale, considérée comme radicale par le pouvoir, revendique aujourd'hui 100.000 adhérents. Elle a ouvert son congrès le 7 juin. Où en est-on, huit mois après le mouvement sur les retraites, à l'heure de l'austérité généralisée ? Entretien avec l'un de ses porte-paroles, Éric Beynel.

Solidaires fête sa 13ème année d'existence, revendique désormais 100.000 adhérents et rassemble une cinquantaine d'organisations. Le syndicat est bien implanté au sein de la fonction publique (hôpitaux, impôts) et des anciennes entreprises publiques privatisées ou en voie de l'être (France Télécom, La Poste, SNCF...). Et commence à essaimer dans le privé, comme chez Total ou dans les filiales du secteur des télécommunications. Contestation des plans d'austérité, débat sur le protectionnisme, sortie du nucléaire, prévention de la souffrance au travail... Éric Beynel, le plus jeune porte-parole de l'union syndicale — il a 45 ans — revient sur les enjeux actuels du syndicalisme.

Qu'est-ce qui distingue l'Union syndicale solidaires des autres confédérations, qui sont aussi plutôt ancrées à gauche comme la CGT ou la CFDT ?

Notre fonctionnement interne déjà. Nous regroupons une cinquantaine d'organisations de taille différente, des grosses fédérations comme Sud PTT, implantées à France Télécom ou à La Poste, jusqu'aux unions locales qui commencent à émerger, notamment dans le Nord-Pas-de-Calais depuis le mouvement sur les retraites. Les plus puissantes n'écrasent pas les plus faibles car nous privilégions la voie du consensus. Parfois, cela prend plus de temps, mais nos équipes se sentent respectées. L'Union syndicale solidaires incarne également un syndicalisme de transformation sociale, que l'on retrouve aussi à la CGT ou à la FSU. Nous avons par exemple participé à la mobilisation contre le G8 au Havre, nous sommes aux côtés des Tunisiens ou des Égyptiens pour les aider à construire des alternatives. Enfin, nous menons un syndicalisme de lutte : gagner sur des revendications passe souvent par le conflit, le rapport de force.

Le vaste mouvement sur les retraites s'est conclu sur un échec si l'on s'en tient à son objectif principal, le retrait de la réforme du gouvernement. Huit mois plus tard, y décelez-vous des aspects positifs ?

À travers ce conflit, c'est la question de la répartition des richesses qui a été posée. On le voit ailleurs : en Grèce, en Espagne, au Portugal, c'est aussi cette question qui est soulevée face aux plans d'austérité. La répartition des richesses est redevenue une référence centrale pour le mouvement ouvrier. Pendant la mobilisation sur les retraites, nous ne sommes pas arrivés à lancer une grève générale reconductible, mais ce sujet, cette modalité d'action, a traversé l'ensemble des salariés.

Justement, la grève comme principal moyen d'action n'est-elle pas à double tranchant en risquant d'étouffer financièrement les salariés sans forcément obtenir des résultats, comme on l'a vu pour les retraites ou au sein de l'Éducation nationale ?

La grève par procuration, menée par certains salariés au nom des autres (les cheminots par exemple, comme en 1995, ndlr) ne fonctionne pas. Face à une réforme globale, il faut une lutte globale, un rapport de force institué à la hauteur nécessaire. Dans ce cadre, le mode d'action le plus efficace reste la grève. Mais n'oublions pas que l'unité syndicale a aussi été un facteur important pour donner confiance aux salariés.

L'option protectionniste est-elle discutée au sein du syndicat ?

Nous avons une analyse commune sur les dégâts du libre-échange et le danger qu'il représente pour tous les travailleurs. Mais les outils qu'il faudrait privilégier pour protéger les travailleurs font débat. Faut-il, par exemple, un protectionnisme social et écologique ? Doit-on instaurer des droits de douane et des mesures anti-dumping ? Ce sont des questions similaires à celle de la taxe carbone. Mettre en œuvre de tels instruments ne va-t-il pas se retourner contre celles et ceux qu'ils sont censés protéger ? Il n'existe pas de consensus sur ces questions, qui traversent d'ailleurs l'ensemble du mouvement altermondialiste et les partis politiques. Ce qui est clair, c'est que si protectionnisme il y a, ce ne sera pas un protectionnisme nationaliste mais un instrument de régulation au profit de l'ensemble des salariés, de France et d'ailleurs.

L'Union syndicale solidaires est-elle favorable à la sortie du nucléaire ?

Ce sera débattu pendant le congrès. Nous nous étions déjà prononcés contre la construction de l'EPR (réacteur de 3ème génération en construction à [Flamanville](#), ndlr). La sortie du nucléaire pose la question de la reconversion, déjà soulevée par Sud Chimie avec le projet de fermeture de la raffinerie Total à Dunkerque. On ne peut pas arrêter le nucléaire sans poser le problème de la reconversion du secteur et de ceux qui y travaillent, ainsi que des énergies de remplacement. Mais je pense que l'Union syndicale solidaires est la confédération qui est la plus avancée sur le sujet.

Un mois après l'immolation par le feu d'un salarié de France Télécom à Mérignac, son PDG Stéphane Richard a demandé début juin que ce suicide soit reconnu comme accident du travail. Cette volonté de reconnaissance rapide marque-t-elle, selon vous, une avancée ?

C'est une avancée encore très légère. La véritable avancée, ce serait qu'il n'y ait plus de suicides. Si la « faute inexcusable de Renault » dans le suicide d'un ingénieur en 2006 a été [reconnue](#) par la Cour d'appel de Versailles en mai, il a fallu aller jusqu'en appel... La dégradation de la santé au travail qu'ont révélée les suicides à Renault et France Télécom s'est généralisée dans tous les secteurs. Un inspecteur du travail, militant de la FSU, s'est suicidé récemment (le 4 mai, dans un immeuble du ministère du Travail, ndlr). Quand on regarde la situation au Pôle emploi ou à l'Éducation Nationale, on constate une détérioration globale des conditions de travail. D'un côté, l'État et les employeurs privés laissent se développer une organisation du travail pathogène. De l'autre, les syndicats ont des difficultés à mobiliser les salariés sur ce sujet. Il y a bien sûr le levier juridique, mais la fonction publique, sans vrais CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail), avec un État employeur qui refuse de s'imposer des obligations de résultat, connaît un retard important.

Les mouvements sociaux qui émergent dans le Sud de l'Europe, souvent très indépendants des partis politiques et des syndicats comme en Espagne, vous interrogent-ils sur votre place et votre rôle en tant qu'organisation syndicale ?

L'Union syndicale solidaires n'est qu'un instrument au service des salariés, un instrument qui n'est pas une fin en soi et doit être dépassé. Si nous suivons ces mouvements avec intérêt, on voit dans le même temps que les tentatives d'importer ce type de contestation en France ne fonctionnent pas, pour l'instant. Pourtant, le terrain est fertile, il existe une forte colère sociale qui n'a pas encore trouvé son débouché. Je rappelle quand même que plusieurs centaines de milliers de personnes sont, en France, descendues dans la rue pendant le mouvement sur les retraites. L'unité syndicale à ce moment a été décisive, comme celle du LKP lors de la grève générale en Guadeloupe. Et si la contestation a pu se construire de l'autre côté de la Méditerranée, en Tunisie, c'est en grande partie grâce au mouvement syndical.



Annick Coupé, un parcours compliqué jusqu'à la direction de Solidaires (PORTRAIT)

Social-syndicats-Congrès PREV

09-06-2011 16:32:50

Pays : FRA : FRFR FRS3125 0453 /AFP-OD82

VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (Rhône), 8 juin 2011 (AFP) - Réélue jeudi à la direction de Solidaires, dont elle est la numéro un officieuse, Annick Coupé, 57 ans, a vécu un parcours bien moins linéaire que la plupart des dirigeants syndicaux, occupant divers jobs et divorçant de la CFDT, dont elle était l'une des cadres.

Rien ne prédestinait cette femme aux cheveux noirs et aux yeux noisette, préférant les mots simples et directs à la langue de bois, à devenir défenseur des salariés puisqu'elle est issue d'une famille de petits commerçants établis à Falaise (Calvados).

Mais cette femme, mère d'un enfant, la seule avec Bernadette Groison (FSU) à diriger une organisation syndicale interprofessionnelle, est une rebelle, qui ne s'en laisse pas conter. Au lycée déjà, elle se souvient de quelques passages en conseil de discipline.

Parmi ses camarades de Solidaires, elle ne passe pas pour autant pour une femme autoritaire. "Elle a d'immenses qualités humaines, de reconnaissance des militants et de leur travail", témoigne un délégué au congrès, Jean-Marc Fontaine, un ancien de la CGT. "Ce n'est pas une chef, mais une très bonne animatrice", complète son camarade Didier Fontaine (sans lien de parenté) qui la connaît depuis plus de vingt ans.

Dans sa jeunesse, Annick Coupé fréquente un moment les maoïstes. Elle travaille comme caissière à Caen au début des années 70, et c'est à ce moment qu'elle se syndique à la CFDT. Commence un compagnonnage d'une quinzaine d'années avec la CFDT. Entre-temps, Annick Coupé est institutrice remplaçante puis embauchée aux PTT. C'est le point de départ de sa carrière syndicale.

De 1984 à 1988, elle est secrétaire régionale de la CFDT-PTT en Ile-de-France. Soutenant un conflit des conducteurs de camions jaunes animé par une coordination, un type de structure combattue par la confédération, Annick Coupé est démise de ses responsabilités. Quelques semaines plus tard, elle co-fonde avec plusieurs centaines de militants la fédération SUD PTT, dont elle prend la tête. Dix ans après, elle participe à la création de Solidaires.

Entre-temps, Annick Coupé a acquis une certaine notoriété, car elle est sur plusieurs fronts: le combat féministe, le combat altermondialiste avec ATTAC, le soutien aux sans-papiers ou aux sans-logis... Pour souffler, elle pratique régulièrement le yoga.

Son nouveau mandat à la tête de Solidaires sera son dernier, assure-t-elle.



Encore jeune, Solidaires progresse vers l'âge adulte (PAPIER GENERAL)

Par Thierry MASURE

Social-syndicats-congrès-Solidaires PREV

09-06-2011 16:27:57 - Pays : FRA FRFR - FRS3077 0651 /AFP-OC72

VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (Rhône), 9 juin 2011 (AFP) - Le Ve congrès de l'Union syndicale Solidaires, qui devait s'achever jeudi soir, a mis en évidence les progrès en maturité et en homogénéité de l'organisation, qui rencontre toutefois des difficultés pour devenir une organisation interprofessionnelle structurée.

Au bout de trois jours de débats, la direction de Solidaires, un mouvement encore jeune puisque né en 1998, est sortie consolidée : le bilan d'activité des trois années écoulées a été voté à près de 93% sur la moyenne des deux collèges (syndicats professionnels et unions territoriales) et le secrétariat national élu à l'unanimité.

C'est une approbation massive de la ligne qui a prévalu, notamment pendant le conflit sur les retraites de l'automne dernier : s'intégrer pleinement dans le jeu intersyndical, tout en cherchant à impulser un syndicalisme plus combatif et déterminé, même si l'organisation reconnaît ne pas y être parvenue autant que nécessaire.

Au départ coalition de syndicats autonomes (de fonctionnaires notamment) et de syndicats SUD rejoints par de nombreux dissidents de la CFDT, Solidaires fait encore partie des "petits" (moins de 4% des voix aux élections prud'homales de 2008). Il vient de passer le cap des 100.000 adhérents.

Depuis trois ans, "nous avons imposé Solidaires comme une force, certes encore limitée, mais incontournable dans le paysage syndical français", a déclaré Annick Coupé, qui restera déléguée générale (numéro un officieux).

Promoteur d'"un syndicalisme de lutte et de transformation sociale", l'organisation n'a pas véritablement progressé vers une unité d'action plus affirmée et structurée avec la CGT et la FSU. "Nous avons des convergences importantes avec elles. On devrait être capables de travailler beaucoup plus ensemble", regrette Pierre Khalfa, l'un des fondateurs, désormais à la retraite. La CGT, surtout, n'y semble pas encore prête.

Dans cet entre-deux, le dirigeant parle d'"un congrès de transition".

Le sociologue Jean-Michel Denis, présent en observateur au congrès, note "une difficulté à repenser l'action intersyndicale" après l'échec du mouvement contre la réforme des retraites.

Selon Sophie Bérout, autre universitaire, Solidaires l'envisage "surtout en termes de renforcement de ses positions". Elle décèle un décalage entre les fondateurs et les militants plus récents, dont "la priorité, c'est l'affirmation de l'identité de Solidaires". Pour Pierre Khalfa, "l'auto-développement n'est pas une fin en soi".

Pour jouer dans la cour des grands, Solidaires a besoin d'évoluer vers une organisation véritablement interprofessionnelle, alors qu'elle s'est construite en partie sur des identités de métiers.

Les documents du congrès sont très lucides sur les "très grandes faiblesses" à cet égard, notamment celles des structures locales interprofessionnelles, d'importance très inégale.

Ces dernières années, Solidaires, surtout présent dans le secteur public (près des deux tiers des adhérents) a réussi à progresser, mais encore modestement, dans le secteur privé, créant des syndicats dans des secteurs peu couverts par le syndicalisme (bâtiment, commerce, restauration, nettoyage, prévention-sécurité).

Sur tous les sujets, les débats du congrès ont été étonnamment studieux. "Ils ont avancé dans leur maturité, d'où un congrès plus calme", selon Jean-Michel Denis. Il y a "moins de radicalité", selon Sophie Bérourd.

Dans un paysage syndical en général plutôt vieillissant, une trentenaire, Cécile Gondard-Lalanne (SUD-PTT), a fait son entrée à la direction de Solidaires.

Dépêche notamment reprise sur différents sites :

<http://news.fr.msn.com/election-presidentielle-2012-et-vous/article.aspx?cp-documentid=158190079>

<http://www.lcp.fr/actualites/politique/16331-encore-jeune-l-union-syndicale-solidaires-progresse-vers-l-age-adulte>

<http://www.publicsenat.fr/lcp/politique/encore-jeune-lunion-syndicale-solidaires-progresse-vers-l-ge-adulte-123618>

<http://www.france24.com/fr/20110609-encore-jeune-lunion-syndicale-solidaires-progresse-vers-lage-adulte#>

http://www.lesechos.fr/economie-politique/infos-generales/politique/afp_00350996-encore-jeune-l-union-syndicale-solidaires-progresse-vers-l-age-adulte-174627.php

http://www.lepoint.fr/politique/encore-jeune-l-union-syndicale-solidaires-progresse-vers-l-age-adulte-09-06-2011-1340537_20.php

<http://www.leparisien.fr/flash-actualite-politique/encore-jeune-l-union-syndicale-solidaires-progresse-vers-l-age-adulte-09-06-2011-1487123.php>

http://www.lexpress.fr/actualites/1/politique/encore-jeune-l-union-syndicale-solidaires-progresse-vers-l-age-adulte_1001076.html

<http://tempsreel.nouvelobs.com/actualite/politique/20110609.AFP3818/encore-jeune-l-union-syndicale-solidaires-progresse-vers-l-age-adulte.html>

<http://www.20minutes.fr/article/738777/encore-jeune-union-syndicale-solidaires-progresse-vers-age-adulte>

Annick Coupé réélue à la direction de l'Union syndicale Solidaires

Réélue jeudi 9 juin à la tête de Solidaires, Annick Coupé a imposé cette organisation contestataire sur l'échiquier syndical.

C'est une petite femme brune de 58 ans qui incarne l'histoire de la dernière-née des organisations syndicales, Solidaires, créée en 1998 et dont Annick Coupé fut fondatrice. Fille de commerçants du Calvados, la jeune Annick arrête ses études à 18 ans pour militer dans un parti maoïste, qu'elle trouve ensuite « trop machiste » et qu'elle quitte.

Début de sa carrière syndicale aux PTT

Devenue mère à 20 ans, employée dans un supermarché, puis institutrice suppléante, elle est embauchée aux services financiers des PTT en 1978. Elle est alors syndiquée à la CFDT. Mais, en 1988, la centrale syndicale fustige la grève dure lancée à La Poste et Annick Coupé se retrouve dans le camp des « moutons noirs ». Elle se voit retirer ses mandats. Fin décembre 1988, elle et quelques ex-cédétistes créent le premier syndicat SUD aux PTT.

Partisane d'un "syndicalisme de lutte"

Alors que des SUD s'implantent à la SNCF, dans la santé, l'éducation, dans la chimie ou encore chez Michelin, la jeune coalition, qui, explique Annick Coupé, prône un « syndicalisme de lutte, qui ne rechigne pas à aller au rapport de force », est conspuée tant par le patronat que par les autres syndicats.

« Pour ne pas rester isolés », les SUD se rapprochent alors du Groupe des 10, coalition de syndicats autonomes (SNUI aux impôts, SNJ chez les journalistes...), qui devient officiellement, en 1998, l'Union syndicale Solidaires. Redevenue simple postière en 1999, Annick Coupé en devient déléguée générale en 2004.

Depuis, discrètement mais sûrement, « Annick Coupé a réussi à inscrire Solidaires dans une dynamique de visibilité », explique le sociologue Jean-Michel Denis. Persona non grata dans le carré de tête des manifestations contre la réforme des retraites de 2003, Solidaires s'est imposé dans l'intersyndicale contre le CPE en 2006.

En 2010, le syndicat, partisan isolé de la grève générale, a « même réussi à accueillir une réunion de l'intersyndicale, c'est dire la consécration ! », s'amuse Annick Coupé.

Le dernier mandat

Surtout, crédité de 80 000 adhérents en 2004, Solidaires, qui a obtenu 3,8 % aux prud'homales de 2008, revendique désormais 100 000 adhérents. Cette croissance ne lui suffira cependant pas pour atteindre les 8 % de suffrages nécessaires à l'obtention de la représentativité interprofessionnelle en 2013.

Un défi qu'Annick Coupé léguera à son successeur. Car la dirigeante historique a déjà prévenu : elle entame son dernier mandat.

NATHALIE BIRCHEM, envoyée spéciale à Villefranche-sur-Saône (Rhône)

14/06/2011 **Audio / Y-a-t-il une gestion SUD des comités d'entreprise ?**

Annick Coupé a été réélue déléguée générale de Solidaires pour 3 ans lors du congrès du syndicat la semaine dernière. L'union autonome, qui fédère les syndicats SUD notamment, souhaite mieux s'implanter dans le privé en défendant "un syndicalisme de lutte". Mais existe-t-il une gestion SUD des CE ? Une interview à lire et à écouter.

Votre syndicat revendique 100 000 adhérents. Mais beaucoup sont dans le public, non ?

Détrompez-vous ! Du fait de l'évolution de ces dernières années dans les entreprises publiques, aujourd'hui plus de 50% de nos adhérents n'ont plus le statut de fonctionnaire. Il est vrai, en revanche, que notre implantation dans le privé reste assez éclatée. Nous souhaitons continuer à nous y développer. Notamment dans les secteurs du commerce, du nettoyage, de la prévention et sécurité. Dans les 3 ans qui viennent, nous devons travailler à la mise en place de fédérations dans ces secteurs, à l'image de ce que nous avons fait dans le transport en créant une union nationale.

Pourquoi ciblez-vous ces secteurs ?

Nous avons commencé à nous y intéresser en région parisienne car ce sont des secteurs où il y a une urgence sociale : nous avons commencé à nous implanter dans des sociétés comme Sephora, H&M, etc. Dans ces secteurs, où il y a une forte répression antisyndicale du patronat, il n'y a pas de syndicats et la défense des droits des salariés n'y est pas assurée alors que de nombreux abus existent.

Où en serez-vous en 2013 de votre implantation dans le privé : comptez-vous être un syndicat représentatif ?

En 2013, nous ne pensons pas obtenir les 8% de voix au niveau national et dans les branches qui seraient nécessaires pour obtenir notre représentativité nationale. D'ailleurs, pour nous, ce ne sera pas un traumatisme : nous sommes habitués à ne pas être considérés comme représentatifs au plan national ! Concernant la mesure de la représentativité au regard des résultats aux élections professionnelles, le prochain rendez-vous sera en 2017 : là, cela pourrait devenir envisageable pour nous d'être représentatif.

Y a-t-il une gestion SUD des comités d'entreprise ?

Nous formons les élus pour qu'ils maîtrisent la totalité des outils à leur disposition sur le plan économique. Dans ce domaine, nous n'avons pas une vision neutre. Nos élus doivent être capables d'examiner de façon critique les comptes de l'entreprise pour jouer leur rôle. Nous voulons d'ailleurs renforcer les formations interprofessionnelles sur ce point car elles permettent des échanges intéressants entre élus.

Comment assumez-vous la gestion d'un CE : n'est-ce pas contradictoire avec votre réputation de syndicat d'opposition ?

Non, il n'y a rien de contradictoire. Nous pouvons très bien défendre des positions de fond vis-à-vis de l'entreprise tout en gérant de façon responsable un CE. Quand on se présente aux élections, ce n'est pas pour faire de la figuration mais bien pour pouvoir gérer le comité. Il faut s'y préparer pour être en situation de le faire.

Par rapport aux autres syndicats, qu'apporte Solidaires selon vous ?

Notre positionnement est différent. Nous prônons un syndicalisme de lutte, de transformation sociale, un syndicalisme en lien avec les mouvements sociaux, et qui essaie d'avoir des pratiques démocratiques en interne (*). D'ailleurs, le mouvement sur les retraites a renforcé l'an dernier notre rôle et notre image aux yeux des salariés. Certes, cela a été un échec car la réforme a été adoptée mais nous avons essayé de soutenir l'idée d'un combat commun et d'une grève générale.

() Sur les idées défendues par SUD, lire ci-dessous en pièce jointe le texte de la déclaration finale du congrès de Villefranche-sur-Saône, le 9 juin dernier.*

Solidaires : un congrès solide dans un climat incertain

Dimanche 19 juin 2011 - Publié dans : Hebdo Tout est à nous ! 107 (16/06/11) – Laurent Carasso

Le cinquième congrès de l'Union syndicale Solidaires qui vient de se clôturer a été marqué par une réelle consolidation de ses orientations et de ses structures mais enregistre aussi les blocages dans la voie d'une recomposition syndicale sur des bases combatives.

Ce congrès a enregistré une nette progression depuis celui de 2008 : 15 000 nouveaux adhérents permettant à l'Union syndicale de passer le cap des 100 000. Plus de 10 % de progression, à mettre notamment au crédit de nouveaux syndicats du secteur privé, même si la majorité de l'Union est encore du côté des grands syndicats du secteur public et des entreprises d'État. Mais ces dernières années, le développement de SUD Industrie, l'implantation dans la chimie, l'automobile, les transports, le commerce ou le nettoyage sont une nouvelle réalité de Solidaires.

À ce titre, ce congrès était le premier à donner une place statutaire aux structures départementales, les « Solidaires locaux », de fait départementaux, à égalité avec les syndicats nationaux. L'Union, à son origine, était essentiellement un alliage des grands syndicats nationaux de la fonction publique. Les Solidaires locaux sont depuis plusieurs années le fer de lance du développement dans de multiples entreprises du secteur privé, souvent de petites tailles.

Le second point marquant du congrès était le souci d'avancer dans les élaborations des positions de Solidaires sur la crise, les droits sociaux, la santé au travail, les droits des travailleurs étrangers, la situation du syndicalisme et le fonctionnement. Au cœur de ces documents, il y avait une réelle homogénéisation, par exemple sur les revendications concernant les travailleurs étrangers. De même, le choix avait été fait d'approfondir l'élaboration sur les questions de santé au travail, le travail des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), notamment après le travail réalisé par SUD PTT.

Ce congrès arrivait un peu tôt pour faire le bilan de la nouvelle loi sur la représentativité de 2008, mais une résolution a tenu à marquer la grave évolution répressive du gouvernement et du patronat vis-à-vis du syndicalisme de lutte.

Par ailleurs, plusieurs points étaient en débat, marquant des approches différentes ou des nécessités de clarification. C'était le cas de la question du combat contre les délocalisations, de l'énergie nucléaire et de la nouvelle branche dépendance de la Sécurité sociale. Autant de débats sérieux, qui se sont conclus par la réaffirmation de positions nettes, refusant des formulations glissantes, tout en restant des positions de consensus maintenant des débats à venir.

L'autre place importante dans le congrès revenait aux délégations internationales, significatives et marquant un réel investissement du secteur international de Solidaires, notamment depuis plusieurs années avec les syndicalistes d'Égypte, du Maghreb et d'Afrique subsaharienne. Des syndicalistes polonais, de l'État espagnol et latino-américains étaient aussi présents.

Enfin, l'ombre au tableau, si l'on peut dire, fut le bilan du mouvement des retraites. Il y eut un large accord sur l'orientation unitaire et radicale de Solidaires, mais ce mouvement a reflété les limites des capacités de l'Union syndicale à faire converger les forces actives pour un syndicalisme de lutte. Le combat a dû se mener contre la direction confédérale de la CGT, et la FSU ne joue plus le rôle qui avait pu être le sien à la fin des années 1990... Ce qui laisse en panne le projet de recomposition large qui était sur les fonts baptismaux de Solidaires.



Le 5ème congrès de l'Union syndicale Solidaires

20 juin 2011 par Bernard Vivier

L'Union syndicale Solidaires tenait son 5ème congrès national à Villefranche-sur-Saône (Rhône) du 6 au 10 juin dernier. Le syndicalisme de contestation que cette Union incarne peut-il se développer, alors que la CFDT a depuis longtemps évolué vers le réformisme et que la CGT se trouve partagée sur la ligne à tenir ? Ou bien va-t-il s'essouffler ?

Ambiance confiante au 5ème congrès national de l'Union syndicale Solidaires : les 350 délégués réunis à Villefranche-sur-Saône du 6 au 10 juin (du 7 au 9 juin, en fait, pour tenir compte du temps réellement consacré au congrès) ont pu repartir avec le sentiment partagé d'avoir consolidé leurs certitudes et leurs convictions d'un syndicalisme de rupture et de contestation. Créée en 1998, l'Union syndicale Solidaires est l'héritière de l'Union syndicale - Groupe des dix (qu'avaient créé en 1981 dix syndicats autonomes) et des différents syndicats SUD (Solidaires - Unitaires - Démocratiques) constitués à partir de 1988 par des militants exclus ou déçus de la CFDT et que sont venus rejoindre des militants CGT dans la décennie 2000. En treize années d'existence, l'Union syndicale Solidaires s'est affirmée dans le paysage syndical français. Deux grandes caractéristiques la distinguent des autres forces syndicales : son radicalisme militant, son action structurée en Union et non pas en confédération.

Radicalisme militant

Son radicalisme militant tout d'abord. L'évolution de la CFDT vers le réformisme, amorcée à son congrès de Brest en 1979, a été lente et jalonnée de soubresauts internes. Mais elle a été conduite avec constance par les différents dirigeants (Edmond Maire, Jean Kaspar, Nicole Notat et, aujourd'hui, François Chérèque) et s'est accompagnée du départ de militants refusant cette évolution, soit par exclusion soit par départ volontaire. L'approbation donnée par l'équipe confédérale CFDT à la réforme des retraites en 2003 a probablement traduit la plus forte vague de départs de toute l'histoire de la CFDT. Les syndicats SUD ont bénéficié, par contrecoup, de ces départs. Depuis, c'est la CGT qui a vu des équipes militantes quitter une organisation qui, depuis plus de dix ans maintenant, tente de conjuguer contestation et négociation et s'efforce de s'ouvrir à des catégories de salariés (commerce, distribution, services) qui n'ont pas la culture du statut et de l'emploi protégé. La perte d'influence du Parti communiste sur la CGT donne, par ailleurs, des espoirs d'action aux militants trotskystes du NPA et de Lutte ouvrière. Des affrontements internes font souvent naître des départs vers SUD.

La tonalité actuelle de l'Union syndicale Solidaires se situe donc dans un discours de contestation et de rupture, opposé à l'économie de marché et à l'entreprise libre et, plus largement encore, à une économie mondialisée. De ce fait, de nombreux militants de Solidaires déploient un engagement sur plusieurs terrains de mobilisation à la fois : syndical (syndicats SUD et alliés), politique (le NPA y est bien présent), altermondialiste (ATTAC notamment), associatif aussi, dans toute sa diversité, de la Fondation Copernic aux Sans-Papiers en passant par les comités Palestine, les associations anti-nucléaires ou les associations LGBT - lesbiennes, gays, bi, trans.

Contester plus que prendre le pouvoir

La médiatisation des initiatives militantes accompagne une logique qui est moins celle d'une prise du pouvoir que celle d'une contestation, d'une négation du pouvoir lui-même. Les courants trotskystes, anarchistes et libertaires nourrissent davantage les logiques militantes que les courants léninistes.

Sur ce registre, le rapport d'activité, très largement approuvé par le congrès, et les six résolutions travaillées en commission puis débattues en plénière, ont exprimé un consensus sur la ligne générale de l'Union syndicale Solidaires. C'est à peine si certains débats sur le protectionnisme (jusqu'où ? comment ?) ont montré quelques interrogations sur les limites de la relocalisation de certaines productions et sur la rupture avec « la religion de la croissance ».

Progression électorale

Avec 100 000 adhérents revendiqués, contre 90 000 en 2008 au précédent congrès, l'Union syndicale Solidaires affirme une croissance de ses effectifs, que confirment ses résultats électoraux : 9,6 % dans la fonction publique de l'Etat, 9,1 % dans la fonction publique hospitalière, 3,1 % dans la fonction publique territoriale. Les 2/3 des adhérents se situent dans la fonction publique ou les entreprises à statut. La présence dans le secteur privé est beaucoup plus modeste mais en progression (élections prud'homales 1997 : 0,32 % des voix ; 2002 : 1,91 % ; 2008 : 3,8 % et 89 élus). Elle constitue, dans quelques entreprises (SNCF, La Poste, RATP, EDF...) un pôle de contestation forte, qui bloque souvent la négociation d'entreprise et durcit les relations sociales.

Résultat : l'Union syndicale Solidaires vient d'entrer à l'automne dernier au Conseil économique, social et environnemental ainsi que dans les CESR de 9 régions de France (les démarches sont lancées dans les autres régions). Après un recours en Conseil d'Etat, une subvention (90 000,- €) a été attribuée pour les frais de campagne prud'homale de décembre 2008.

L'action syndicale se structure progressivement, soutenue par les moyens matériels, financiers et humains obtenus dans les entreprises. Exemple : à la SNCF, SUD-Rail dispose d'une trentaine de permanents à temps plein et de plus de 19 000 jours de décharge d'activité. De 56 stages de formation en 2008, l'Union syndicale Solidaires est passé en 2010 à 108 stages et plus de 1000 stagiaires, organisés par 22 structures locales.

Une Union, pas une confédération

Ce radicalisme militant caractérise bien le mouvement. Il n'est pas le seul élément distinctif de l'Union syndicale Solidaires. Celle-ci, en termes d'organisation et de structuration de l'action militante, développe un modèle plus souple, plus réactif (plus fragile aussi) que celui des grandes confédérations.

L'appellation « Union syndicale » n'est pas neutre, qui indique que le regroupement des syndicats relève de la logique de l'union et non pas de la confédération. Cette dernière ordonne les syndicats de base dans une logique hiérarchisée, même si les principes du fédéralisme donnent une certaine autonomie aux structures confédérées. Juxtaposition de syndicats autonomes plus que regroupement aux règles strictes, l'Union syndicale Solidaires n'est donc pas une confédération.

Les avantages sont certains, qui permettent de voir vivre sous la même bannière des syndicats très contestataires (SUD-Rail, SUD-PTT par exemple) et des syndicats catégoriels, à l'approche militante plus ouverte au réformiste (Syndicat des impôts-Trésor, par exemple, ou encore Syndicat national des journalistes). Les inconvénients existent aussi, qui avaient alourdi le 4ème congrès en 2008, autour d'un débat sur la place des structures locales interprofessionnelles. Débat qui, en fait, exprimait l'inquiétude de certains syndicats catégoriels à voir les nombreux syndicats SUD imposer, dans une logique confédérale, une ligne militante de rupture radicale. Un congrès extraordinaire, le 7 octobre 2009, a permis de sortir du débat, en actant un rôle plus grand aux structures locales (même si le droit de veto perdure pour les questions de fond, au profit des structures professionnelles nationales).

Fragmentation du syndicalisme

Une organisation en union plutôt qu'en confédération donne à chaque structure adhérente une grande liberté dans son organisation et dans sa ligne militante aussi. D'un syndicat SUD à un autre, l'ardeur contestataire peut montrer une intensité différente.

Une telle organisation répond aussi à une évolution en profondeur du syndicalisme contemporain, que développe aussi l'UNSA de son côté, sur le registre du réformisme : la tendance grandissante des salariés à se retrouver dans des syndicats catégoriels reliés entre eux par un intitulé commun (un chapeau, une enseigne, une marque) plus que par un programme unique et partagé par tous.

La fragmentation du paysage syndical français, que ne résoudra pas la mise en œuvre de la loi du 20 août 2008 (portant porteuse d'une logique de réduction du nombre de confédérations), se poursuit et se montre profitable à l'UNSA (réformiste) et à l'Union syndicale Solidaires (contestataire). Tout comme l'action en réseau a fait ses preuves, dans bien des domaines de la vie en société et de l'organisation des entreprises, l'organisation en union plutôt qu'en confédération présente un réel attrait aux yeux de nombreux syndicats. Le « tous ensemble » des syndicats SUD est moins celui de l'action collective et unifiée que celui de l'action catégorielle et juxtaposée.

Quel recrutement ?

L'Union syndicale Solidaires affiche ainsi son originalité. Pour autant, le modèle est-il durable ? Quelques signes viennent ici poser la question d'un possible essoufflement de la démarche.

Le recrutement tout d'abord. Au socle des fondateurs des années 1981 et 1988 est venue s'ajouter une deuxième vague de syndicats créés au lendemain des mouvements de novembre - décembre 1995 et des départs consécutifs de la CFDT, jusqu'aux années qui ont suivi la réforme des retraites de 2003. Une troisième vague d'adhésions s'est nourrie de syndicats ou de militants individuels ou ayant quitté la CGT.

Solidaires est-il aujourd'hui en capacité de se renforcer autrement que par l'arrivée « d'ex », en provenance d'autres organisations ? La question est importante et la réponse n'est pas encouragée par le mouvement général de désyndicalisation dans notre pays.

Relations inter-syndicales difficiles

Autre difficulté : celle du risque de l'isolement et de la difficulté à créer des convergences avec les autres forces syndicales. La mobilisation de 2010 sur les retraites a certes donné de la visibilité à l'Union syndicale Solidaires, ainsi qu'à l'UNSA. Mais elle n'a pas validé ni même accepté la stratégie jusqu'au-boutiste de Solidaires, construite sur l'appel d'une grève générale reconductible et à des opérations de blocage. Appuyée par la FSU, Solidaires a, en fait, été isolée dans le concert intersyndical, même si Force ouvrière (pour des raisons tactiques plus que de fond) a pu tenir un discours proche. La CGT et la CFDT, en s'opposant à tout radicalisme militant, ont isolé Solidaires et l'ont empêché de se déployer sur le terrain des entreprises.

Les relations intersyndicales se montrent aujourd'hui peu favorables à Solidaires. Seules les rencontres avec la FSU - première organisation dans la fonction publique de l'Etat - se poursuivent de façon confiante. Sur des thématiques différentes, les deux organisations rassemblent régulièrement ensemble 250 à 300 militants : en décembre 2009 (enjeux écologiques), en juin 2010 (répartition des richesses) et, tout récemment, en juin 2011 (pauvreté, précarité, inégalités).

Limites du projet révolutionnaire

Plus encore que la problématique du recrutement et celle de la convergence dans l'action revendicative, c'est le projet lui-même d'un syndicalisme contestataire qui se trouve interpellé. Tout comme les mouvements politiques d'extrême gauche marquent le pas aujourd'hui en France et en Europe, le syndicalisme radical peine à mobiliser. Face à la mondialisation de l'économie et à l'affirmation des logiques financières sur les logiques industrielles, les drapeaux rouges de l'internationalisme ou les drapeaux noirs de l'anarchie ne font guère recette. A Madrid, à Lisbonne, à Athènes, les drapeaux nationaux sont brandis par les foules inquiètes. Les hymnes nationaux y sont chantés, plus que L'Internationale. Les réponses nationales - les replis aux tendances nationalistes aussi - inspirent les leaders populistes qui, à gauche comme à droite, prennent place sur la scène politique. Les discours *anti-mondialisation*, vite rebaptisés *alter-mondialisation*, deviennent aujourd'hui ceux de la *démondialisation*. Le glissement des mots n'est pas neutre, qui peut conduire certains à développer demain un discours de *renationalisation* ou de *protection nationale*.

Entre le repli nationaliste et le rêve internationaliste mâtiné de nostalgie marxiste-léniniste, le climat social n'est guère propice en Europe à un syndicalisme qui cherche à construire, avec les outils de la négociation, un marché du travail solidaire et ouvert à la fois. Mais il est encore moins propice à un syndicalisme porté à la grève générale et à la contestation de toute économie sociale de marché. Ce courant radical, dans lequel s'inscrit l'Union syndicale Solidaires, montre des signes réels d'essoufflement.